

**Département de
la Haute-Savoie**

**Mairie
de
B O G E V E
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08
Télécopie : 04 50 36 66 50
Adresse Internet :
mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

29/03/2016

20H30

Mairie

Présents	BABE Alice – DUBOIS Anne-Gaëlle – GAL Catherine –JULLIARD Laurence - ROCH Jacqueline. BAUER Frédéric - BRON Pierre– CHARDON Didier - CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre – FOREL Jules – GAVARD Patrick - BOVET Aurélie - GRILLET Luc
Absente excusée	BOUVAREL Magali
Secrétaire de séance	Laurence JULLIARD
Ordre du Jour :	
<ul style="list-style-type: none">- Nomination secrétaire de séance- Approbation compte-rendu séance du 23 février et 9 mars 2016- Affectation résultats budgets CCAS-EAU-PRINCIPAL- Vote des taxes- Modification statuts CCVV suite à la prise de compétence de la GEMAPI- Marche Révision PLU- Cession terrain CR dit de la Planche- Questions diverses	

Monsieur le Maire propose l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- Caution travaux forestiers.

L'inscription du point supplémentaire est approuvée à l'unanimité.

APPROBATION COMPTES-RENDU

Les comptes-rendus du 23 février et 9 mars sont approuvés à l'unanimité.

AFFECTATION RESULTATS BUDGETS (CCAS-EAU-PRINCIPAL)

Budget CCAS :

Le compte administratif 2015 présente un excédent de fonctionnement de 523.69 €. Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale et le transfert de cette compétence sur le budget principal, (délibération du 09/12/2015), le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter cet excédent sur le budget primitif 2016 du budget principal.

Budget Eau :

Le Compte administratif 2015 présente :

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| - un EXCEDENT de fonctionnement de | 478 884.32 € |
| - un EXCEDENT d'investissement de | 6 320.15 € |

Vu le transfert de la compétence Assainissement du Budget Eau/Assainissement et l'intégration de l'excédent de fonctionnement au Budget Général,

Le conseil municipal décide d'affecter unanimement le RESULTAT DE FONCTIONNEMENT de la façon suivante :

- | |
|--|
| 278 884.32 € au compte 002 (Fonctionnement) du Budget Primitif 2016 EAU |
| 200 000 € au compte 002 (fonctionnement) du Budget Primitif 2016 du Budget Principal |
| 6 320.15 € au compte 001 (Investissement) du Budget Primitif 2016 EAU. |

Budget Principal :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2015, par délibération en date du 10 février 2016, constatant que le compte administratif 2015 présente :

- un EXCEDENT de fonctionnement s'élevant à : 1 032 686.70 €
- un DEFICIT d'investissement s'élevant à : 394 818.29 €

Compte-tenu des Restes à Réaliser :

- Dépenses : 782 500 €
- Recettes : 677 000 €
- Le DEFICIT d'investissement s'élève à : 500 318.29 €

Vu la dissolution du budget CCAS et l'intégration des résultats au Budget Général,

Vu le transfert de la compétence Assainissement du Budget Eau/Assainissement et l'intégration de l'excédent De fonctionnement au Budget Général,

- **DECIDE** l'affectation du résultat comme suit :

- | | |
|--|--------------|
| - Affectation déficit Investissement au 1068 | 500 318.29 € |
| - Résultat Exercice Budget Général au 002 : | 532 368.39 € |
| - Excédent clôture Budget CCAS : | 523.69 € |
| - Excédent clôture Transfert Budget EAU/ASSAINISSEMENT : | 200 000.00 € |

TOTAL RESULTAT DE CLOTURE FONCTIONNEMENT : 732 892.08

VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire rappelle que l'année dernière une augmentation des taux des taxes avait été voté pour compenser la baisse des dotations de l'Etat

Pour cette année il propose de rester sur les mêmes taux que l'année dernière.

Produit attendu : 309.500Euros

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2015 et de les reconduire à l'identique sur 2016 soit :

- Taxe d'habitation 12.20 %
- Foncier bâti 8.16. %
- Foncier non bâti 52.20. %
- Cotisation Foncière des Entreprises 16.02 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

VOTE BUDGETS PRIMITIF 2016
Budget général de la Commune
Vote à l'unanimité

Monsieur le Maire remercie Monsieur PARIS, trésorier, pour sa présence à la présentation des différents budgets pour la dernière fois car il indique que la trésorerie de Boège fermera le 31 décembre 2016.

Monsieur PARIS indique que la présentation est faite en détail, par ligne, mais le vote se fera au chapitre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Par rapport à l'année dernière, les changements s'expliquent par :

Ligne « locations mobilières » : 2 160 € à 12 000 € : location de constructions modulaires pendant les travaux du groupe scolaire pour 2 classes,

Ligne « Fêtes et cérémonies » : 5 414,93 € à 12 000 € : les manifestations organisées par la commission « affaires sociales » en remplacement du CCAS sont intégrés dans cet article.

Les autres articles ne diffèrent pas.

Chapitre 12 « charges de personnel » : + 10 000 € pour un éventuel contrat d'apprentissage au service technique.

RECETTES :

Peu de différence avec l'année dernière.

Pas d'augmentation des taux des impôts.

Les chiffres des dotations de l'état n'ayant pas encore été annoncés et notamment pour la DGF, les montants inscrits sont prévisionnels.

Chapitre 75 : les locations sont à la baisse car nous avons vendu l'appartement du gîte n°3 et la salle des fêtes sera moins louée cette année du fait de son occupation par la garderie périscolaire, à compter de septembre.

Article 7551 : excédent du budget lotissements (500 000 €).

Chapitre 002- Excédent cumulé + reprise excédent budget eau/assainissement 200 000 € + reprise excédent CCAS 523.69 €

Section de fonctionnement s'équilibre avec un différentiel positif de 1 162 50,11 (virement à la section d'investissement).

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

La commune a lancé une révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Monsieur le Maire explique que pour les travaux du groupe scolaire (principale dépense du budget), ils vont être exécutés sur 2 années comptables (2016-2017). C'est pourquoi, le montant inscrit au budget 2016 est le montant total des travaux, car les subventions sollicitées (1 100 000 €) auprès de la Région, l'Etat (DETR), le Conseil Départemental (FDDT) et le SYANE ont été faites sur le montant global.

D'autre part, le parking du groupe scolaire devra être fait avant le début des travaux du groupe scolaire.

Le montant prévisionnel total des travaux du groupe scolaire, le parking et ses abords représente un coût de 1 921 910 € pour la Commune (déduction faite de la participation de la CCVV pour le groupe scolaire et des subventions attendues).

Le financement de cette somme se fait par le prélèvement de l'excédent du lotissement (500 000 €) et un autofinancement de 200 000 €. Le besoin de financement est de 1 221 910 € (emprunt).

C'est pourquoi, il est nécessaire de solliciter un emprunt complet pour financer ces travaux. Une première proposition d'une banque a été faite pour un financement d'une durée de 25 ans à un taux garanti en dessous de 2.50%

D'autres propositions seront demandées à d'autres organismes bancaires.

Les autres dépenses prévues sont :

L'acquisition du bâtiment de la coopérative pour un montant de 100 000 € ainsi que des travaux dans ce bâtiment pour un montant de 150 000 €.

Divers travaux dans différents bâtiments (cure, nouvelle mairie, etc...) pour un montant de 45 000 e.

Acquisition d'un logiciel pour la bibliothèque : 3000 €

Total des dépenses d'investissement cumulées 6 447 808 – budget exceptionnel car nous avons a totalité du groupe scolaire.

RECETTES :

Pas de cessions prévues en 2016.

Subventions pour le groupe scolaire et le parking.

Participation de la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour les travaux du groupe scolaire (40%).

La section d'investissement s'équilibre à 6 447 808 €.

Le budget primitif 2016 pour le budget général est voté à l'unanimité.

Le détail du budget se trouver en **annexe 1** du compte-rendu.

BUDGET PRIMITIF 2016 EAU

Voté à l'unanimité

Depuis le 01 janvier 2016, la compétence « assainissement » ayant été transférée au Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe, le budget primitif 2016 concerne uniquement la compétence « eau ».

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les montants des dépenses et des recettes ont été réduites du fait du transfert de la compétence « assainissement »

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Des travaux de maillage des réservoirs de la« Fargueusaz et du Saix» sont budgétisés. En effet ce dossier sera subventionné par le SMDEA à hauteur de 30%.

Le budget 2016 proposé est voté à l'unanimité.

Le détail des deux sections se trouve en **ANNEXE 2**.

BUDGET PRIMITIF 2016 LOTISSEMENTS
Voté à l'unanimité

Monsieur PARIS, trésorier, présente ce budget. Pour cette année, il a été budgétisé la vente d'un lot et divers petits travaux.

Un prélèvement de 500 000 € est prévu pour le budget général pour les travaux du groupe scolaire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF	D.M.	BUDGET SUPPL.	TOTAL BUDGETS
	865,510.39	0.00	0.00	865,510.39
6015 Achat terrains				
605 Travaux	10,000.00			10,000.00
71355-042 Annul stock initial	221,137.15			221,137.15
6522 Excédent viré au profit du BG	500,000.00			500,000.00
Excédent viré au profit du BG	134,363.24			134,363.24
658	10.00			10.00
TOTAL DEP.FONCT.	865,510.39	0.00	0.00	865,510.39

RECETTES	BUDGET PRIMITIF	D.M.	BUDGET SUPPL.	TOTAL BUDGETS
	865,510.39	0	0	865,510.39
7015 Vente terrains	109,600.00			109,600.00
71355-042 Constatation du stock final	189,251.19			189,251.19
002 Excédent reporté	566,659.20			566,659.20
	0	0	0	0
	0	0	0	0
TOTAL RECETTES	865,510.39	0.00	0.00	865,510.39

0.00 result.

SECTION D INVESTISSEMENT

001 Déficit reporté	221,137.15			221,137.15
3555-040 Constatation du stock final	189,251.19			189,251.19
TOTAL DEPENSES	410,388.34	0.00	0.00	410,388.34

3555-040 Annul stock initial	221,137.15			221,137.15
1687/1641 Avance commune/emprunt	189,251.19			189,251.19
TOTAL RECETTES	410,388.34	0.00	0.00	410,388.34

MODIFICATION STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE COMPETENCE GEMAPI

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à la prise de compétence anticipée de la GEMAPI votée lors du conseil communautaire en date du 07 mars 2016, le conseil municipal est sollicité pour se prononcer sur la modification des statuts proposés par la Communauté de Communes de la Vallée Verte.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » devient une compétence obligatoire des Communautés de Communes au 01 janvier 2018.

Rédaction actuelle dans les statuts de la communauté de communes :

2 Compétences optionnelles au sens de l'article L 5214-6 du code général des collectivités territoriales

2.1 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

2.1.1 Collecte, transport, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

- Organisation et Gestion de la collecte, du transport, du traitement et de l'élimination des Ordures ménagères et autres déchets.

- Pour l'exercice de la compétence "traitement" et du tri sélectif, la communauté de communes de la Vallée Verte adhère au S.I.D.E.F.A.G.E (Syndicat Mixte de gestion des déchets du Faucigny Genevois - Bassin Bellegardien - Pays de Gex).

- *Information et sensibilisation de la population du canton sur les problèmes liés aux ordures ménagères et sur les pratiques environnementales.*

2.1.2 Entretien, gestion et extension de la déchetterie intercommunale de la Vallée verte, basée à BOEGE

2.1.3 *Conception et réalisation d'une charte paysagère à l'échelle du territoire*

2.1.4 *Actions pour le développement des énergies renouvelables*

Sensibiliser les élus, le Personnel communautaire et le Personnel communal aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables

Sensibiliser le grand public aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables

Etudier, réaliser une filière bois dans le canton

2.1.5 Mise en fourrière de véhicules moyennant signature d'une convention triennale avec une société spécialisée, agréée par le Préfet

2.1.6 Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au sens de l'article L211-7 du Code de l'environnement dans sa rédaction applicable au 01 janvier 2016, à savoir :

✓ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;

✓ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;

✓ La défense contre les inondations

✓ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

✓ L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

2.1.6.1 : Défense, protection et aménagement des plans d'eau et cours d'eau, notamment à travers les actions contractuelles relatives à la gestion et l'aménagement de ces derniers telles que :

- les contrats de rivières
- les espaces naturels sensibles
- le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) conformément à l'alinéa 12 de l'article L211-7 du code de l'environnement, ou tout autre forme de contrat poursuivant les mêmes objectifs.

2.1.6.2 : La Communauté de Communes de la Vallée Verte a capacité à adhérer à tout syndicat mixte pour exercer la compétence GEMAPI. Elle percevra également la taxe prévue à l'article 1530 bis du code général des impôts et en reversera le produit au syndicat mixte exerçant la compétence.

Nouvelle rédaction des statuts de la communauté de communes :

2 Compétences optionnelles au sens de l'article L 5214-6 du code général des collectivités territoriales

2.1 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

2.1.1 Collecte, transport, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

- Organisation et Gestion de la collecte, du transport, du traitement et de l'élimination des Ordures ménagères et autres déchets.

- Pour l'exercice de la compétence "traitement" et du tri sélectif, la communauté de communes de la Vallée Verte adhère au S.I.D.E.F.A.G.E (Syndicat Mixte de gestion des déchets du Faucigny Genevois - Bassin Bellegardien - Pays de Gex).

- *Information et sensibilisation de la population du canton sur les problèmes liés aux ordures ménagères et sur les pratiques environnementales.*

2.1.2 Entretien, gestion et extension de la déchetterie intercommunale de la Vallée verte, basée à BOEGE

2.1.3 Conception et réalisation d'une charte paysagère à l'échelle du territoire

2.1.4 Actions pour le développement des énergies renouvelables

- Sensibiliser les élus, le Personnel communautaire et le Personnel communal aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables
- Sensibiliser le grand public aux économies d'énergies et aux énergies renouvelables
- Etudier, réaliser une filière bois dans le canton

2.1.5 Mise en fourrière de véhicules moyennant signature d'une convention triennale avec une société spécialisée, agréée par le Préfet

Le Conseil Municipal, après avoir voté et délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la modification des statuts de la CCVV relative à la prise de compétence GEMAPI, prise par anticipation.

MARCHE REVISION PLU

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de la mission d'études et assistance à la maîtrise d'œuvre pour la révision générale du P.L.U. une consultation a été engagée auprès de 3 cabinets d'études. Seul, le cabinet MCC a répondu à cette consultation.

Monsieur le Maire présente l'offre du Cabinet MCC (Muriel Conord-Cardé) de PASSY (74190) qui s'élève à 62 367 € HT, et propose de retenir ce cabinet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché pour la mission d'études et assistance à la maîtrise d'œuvre pour la révision générale du PLU au Cabinet MCC pour un montant de 62 367 € HT, soit 74 840.40 € TTC.

ACQUISITION ET CESSION C.R dit de la Planche

Dans le cadre des travaux du futur groupe scolaire, un échange de terrain doit être effectué sur la parcelle de Mme Yvonne PINGET. Suite au déclassement d'une partie du chemin rural dit de La Planche, la commune cède à Mme PINGET une surface de 50 m² contre une partie de sa parcelle le long de l'actuel tennis pour une surface de 62 m². L'acquisition d'un triangle de 1 m² est également nécessaire dans la propriété de M. et Mme ASCENSIO. Ces acquisitions cessions peuvent se faire par acte administratif.

Le Conseil Municipal, approuve ces cessions et acquisitions et autorise Monsieur le Maire à établir des actes administratifs et désigne Mme ROCH, 1^{ère} adjoint pour les signer.

CAUTION TRAVAUX FORESTIERS

Monsieur le Maire indique qu'une société de transport de bois a sollicité l'autorisation de sortir une importante quantité de bois par la route des Chaix. Un état des lieux a été effectué et il est demandé au transporteur de ne faire que des demi-camions afin de ne pas endommager la voie communale.

Par précaution Monsieur le Maire propose de demander une caution de 15 000 €, pour tous travaux forestiers afin de garantir la remise en état des chemins ou voies après débardage et transport. Cette caution est demandée lors de l'établissement de l'état des lieux avant les travaux.

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité**, donne son accord pour demander une caution de 15 000 € lors de travaux forestiers sur la commune afin de garantir la remise en état des chemins ruraux ou voies communales endommagés.

QUESTIONS DIVERSES

UTILISATION DE LA SALLE DU PRESBYTERE POUR LES TAP

Madame ROCH, 1^{ère} adjointe demande l'autorisation d'utiliser la salle du presbytère dans le cadre des TAP, pour des ateliers « cuisine » et l'animation pour les jardins, ainsi qu'un coin dans le carré du jardin devant le presbytère. La coordinatrice des TAP s'est engagée à faire le ménage de la salle.

Le conseil municipal autorise l'utilisation de la salle du presbytère pour les activités TAP.

JOURNEE NETTOYAGE :

La journée nettoyage se déroulera le 9 Avril.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

Mme DUBOIS Anne-Gaëlle, responsable de la commission « Affaires Scolaires » propose de modifier la rubrique « Scolarité » qui deviendrait un onglet « ENFANCE/JEUNESSE ».

ANNEXE 1- BUDGET GENERAL 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES					RECETTES				
N° CPTES	LIBELLES	BUDGET PRIMITIF 2015	REALISE CA 2015	BUDGET PRIMITIF 2016	N° CPTES	LIBELLES	BUDGET PRIMITIF 2015	REALISE CA 2015	BUDGET PRIMITIF 2016
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	236,400.00	225,364.69	272,850.00	70	PRODUITS SERVICES DU DOMAINE 1 VENTES DIVERSES	73,500.00	85,819.56	83,993.00
60	Achats et variation de stocks				7023	Menus Produits Forestiers			
0042	Achat prestation service (repas cantine)	33,000	37,974.2	40,000.00					
00612	Energie, électricité	22,000.00	20,685.96	22,000.00					
00621	Combustibles	17,000.00	24,163.38	25,000.00	703	REDEVANCES & RECETTES DOMAINE			
00622	Carburants	12,000.00	2,388.13	5,000.00	70311	Concessions & redevances funéraires	1,000.00	1,500.00	1,000.00
00623	Alimentation		55.46		70323	redevance occupation domaine public		197.00	
00628	Autres fournitures	500.00	161.84	300.00	7036	Taxes pâturage	1,000.00	993.00	993.00
00631	Fournitures d'entretien	4,200.00	4,464.15	4,500.00	70388	Autres redevances			
00632	Fournitures petit équipt	5,000.00	1,606.84	2,500.00	706	PRESTATIONS DE SERVICE			
00633	Fournitures voirie	5,000.00	4,416.99	5,000.00	7067	Produits repas cantine + garderie	55,000.00	63,889.40	65,000.00
00636	Vêtements de travail	1,000.00	855.79	1,000.00	70688	Autres redevances et droits	3,500.00	4,182.80	4,000.00
0064	Fournitures administratives	4,000.00	5,796.12	5,000.00					
0065	Livres, disques, fournitures bibliothèque	2,500.00	2,091.99	2,500.00					
0067	Fournitures scolaires (55 * 74 enfants)	4,500.00	4,139.43	4,500.00					
0068	Autres matières et fournitures	5,500.00	4,044.75	5,500.00					
61	services extérieurs				708	AUTRES PRODUITS			
011	Prestations de service				70718	Dotation exceptionnelle CNI			
0122	Crédit Bail								
0132	Locations immobilières								
0135	Locations mobilières - bennes	1,000.00	2,160.5	12,000.00					
014	Charges locatives et co-propriété	2,500.00	2,607.71	3,000.00	70878	Autres produits / rembrst frais redevables	13,000.00	15,057.36	13,000.00
015211	Entretien des terrains	150.00		150.00					
015221	Entretien bâtiments	10,000.00	13,538.36	10,000.00					
015231	Voies et réseaux	4,000.00	3,665.47	4,000.00					
01551	Matériel roulant	5,000.00	2,518.33	5,000.00					
01558	Entretien & réparation autres biens mobiliers				73	IMPOTS ET TAXES	383,287.00	399,140.26	401,889.00
0156	Maintenance	23,000.00	20,518.67	23,000.00	73111	Contributions directes	278,997.00	303,665.00	310,287.00
0161	Primes d'assurances	29,000.00	25,604.13	29,000.00	73112	CVAE	3,864.00	3,864.00	3,567.00
017	Etudes				73114	IFER	7,426.00	7,956.00	8,035.00
0182	Documentation générale	1,500.00	553.21	600.00	7318	Autres impôts ou assimilé		492.00	
0184	Versements organismes				7351	Taxe sur l'électricité	35,000.00	21,475.55	20,000.00
0185	Frais de colloques				7361	Droit de licence			
0188	Autres frais				738	Autres taxes			
62	Autres services extérieurs				7363	Impôts sur les spectacles			
0225	Indemnité régisseur des recettes	700.00	549.81	700.00	7381	Taxe additionn. Droits de mutation	58,000.00	61,687.71	60,000.00
0226	Honoraires	5,000.00	617.10	5,000.00	7382	Permis de chasser			
0227	Frais d'actes et contentieux (avocat)			3,000.00	74	DOTATIONS & PARTICIPATIONS	467,863.00	504,184.00	468,250.00
0228	Divers	10,000.00	12,726.84	13,000.00	741	D.G.F.			
0231	Annonces insertions	250.00	956.59	3,000.00	7411	D.G.F. : Dotation forfaitaire	171,642.00	171,642.00	160,000.00
0232	Fêtes et cérémonies+ (ccas)	6,000.00	5,414.93	12,000.00	74121	D.G.F. : Dotation solidarité rurale	52,634.00	72,762.00	70,000.00
0233	Foires/expositions				74122	D.G.F. : Dotation solidarité rurale			
0236	Catalogues et imprimés (bulletin communal)	200.00	430.09	4,500.00					
0237	Publications		431.99						
0238	Frais divers/publicité				74127	Dotation de péréquation	20,128.00	34,415.00	30,000.00
0251	Voyages et déplacements	500.00	362.30	500.00	747	Participations			
0257	Réceptions				74718	Autres (CNI+Elections)		9,780.00	
0261	Frais d'affranchissement	1,000.00	1,173.00	1,200.00	7473	Participations Département			
0262	Frais de télécommunication	5,100.00	5,227.59	5,100.00	746	DGD			
027	Services bancaires	500.00	76.00	500.00	7474	Subvention communes	500.00	1,012.00	550.00
0281	Cotisations diverses	5,500.00	5,323.76	5,500.00					
0288	Autres services extérieurs	500.00	306.00	500.00	7478	Fonds Genevois+remb. Agence postale	12,000.00	202,614.00	200,000.00
0283	Frais de nettoyage	1,000.00		1,000.00	748	Autres attributions et participations			
02878	Rembours. Frais	200.00	908.29	200.00	743814	Dotation unique spécifique TP	280.00	280.00	237.00
63	Impôts et taxes				748313	Fonds National Taxe Professionnelle	51.00	51.00	70.00
03512	Taxes foncières	7,500.00	6,849.00	7,500.00	74832	Attribution fonds départemental TP			
03513	Autres impôts locaux				74833	Etat - Compensation T.P.			
0353	Impôts indirects				74834	Etat - compensation Taxes foncières	2,925.00	2,925.00	2,592.00
0354	Droits d'enregistrements/timbres				74835	Etat - Compensation taxe d'habitation	7,703.00	7,703.00	4,801.00
0355	Taxes sur véhicules	100.00		100.00					
0358	Autres droits				74837	Fonds National de Péréquation			
037	Autres impôts				7488	Autres attributions et participations	200,000.00	1,000.00	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	335,500.00	332,909.95	343,200.00					
64	Charges de personnel								
0218	Autre Personnel extérieur (piscine)		250.00						
0411	Rémunérations Personnel Titulaire	210,000.00	207,794.73	209,000.00					
0413	Rémunération Personnel non titulaire	27,000.00	27,647.67	34,000.00					
04168	Autres								
0451	Cotisations URSSAF	39,000.00	39,697.45	40,000.00					
0453	Cotisations Caisses de retraite	50,000.00	47,093.12	49,000.00					
0454	Cotisations ASSÉDIC	1,500.00	1,769.51	1,600.00					
0456	Rembours. Supp. Familial	1,000.00	1,411.00	1,800.00					
0474	Cotisation CNAS	2,100.00	1,950.03	2,100.00					
0475	Autres charges sociales - médecine du W		46.00						
63	Impôts & taxes sur rémunérations								
0332	Cotisation FNAL								
0333	Participation formation continue								
0336	Cotisations C.N.F.P.T+CDG	4,200.00	4,679.24	5,000.00					
0338	Autres impôts sur rémunérations	700.00	571.20	700.00					

SECTION INVESTISSEMENT :

POUR MEMOIRE		BOGEVE		SECTION D'INVESTISSEMENT				
Total budgets 2,015	Réalisations budgétaires 2,015	Comptes	NATURE OPERATIONS DEPENSES	Budget primitif 2016	Budget supplémentaire Reste à réaliser 2015	Mes.Nouvelles 2016	Autor.spéc. Délib.modif 2016	Total Autor.Budg. 2016
181,000	53,848.25		TOTAL OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	552,000.00	645,000.00			1,197,000.00
		1322	Subvention investissement CCVV groupe scolaire	450,000.00				450,000.00
43,000	41,743.01	1641	Remboursement emprunts (capital)	45,000.00				45,000.00
3,000	440.00	165	Dépôts et cautionnements (cautions locataires)	2,000.00				2,000.00
		16873	Autres dettes:Département					
20,000	11,665.24	202	Frais Réalisation documents d'urbanisme (Etude PLU)	35,000.00	5,000.00			40,000.00
		2041582	Subvention investissement SRB		640,000.00			640,000.00
115,000		2031	Etudes	20,000.00				20,000.00
1,053,000.00	1,030,255.87		TOTAL CHAPITRE 21	375,820.11	35,500.00			411,320.11
		2111	Terrains acquisition terrains					
185,000	128,284.43	21318	acquisition coopérative	100,000.00				100,000.00
	11,232.00	2116	Cimetiere					
		2113	Terrains aménagés, voirie					
		2135	Installations générales agencements	45,370.00				45,370.00
43,000	42,778.24	21311	Bâtiments Publics (travaux ancienne poste)		13,000.00			13,000.00
		21312	Bâtiments scolaires					
592,500	704,174.43	2138	Autres constructions (carrefour CD 190)		7,500.00			7,500.00
130,700	61,183.57	21318	Autres bâtiments publics (coop + mairie provisoire)	150,000.00				150,000.00
44,900	43,054.50	2151	Réseaux de voirie	50,000.00				50,000.00
5,000		2158	Autres Matériels					
		2152	Installation de voirie					
8,200	8,154.00	2153	Réseau divers					
18,000	2,898.00	2157	Matériel de voirie Panneaux rues		15,000.00			15,000.00
		2181	Installations génér agenc, divers					
		2182	Materiel de transport	25,000.00				25,000.00
10,000	4,315.20	2183	Materiel de bureau et informatique	3,000.00				3,000.00
10,000	12,944.70	2184	Mobilier	2,450.11				2,450.11
5,700	11,236.80	2188	Autres immobilisations corporelles					
217,000	53,761.54		TOTAL CHAPITRE 23	2,808,040.00	65,000.00			2,873,040.00
165,000	53,761.54	2313	Travaux batiments Ecoles	1,985,040.00	65,000.00			2,050,040.00
		2315	Honoraires Groupe scolaire - Etudes	288,000.00				288,000.00
		2315	parking Ecole	510,000.00				510,000.00
50,000		2315	Mur cimetière	25,000.00				25,000.00
		2318	Gites					
2,000		2318	Autres installations terrain jeux Aménagement berges					
		28031	Amortissements Frais Etudes					
			TOTAL CHAPITRE 28					
61,600.00	24,436.32		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	1,515,360.00	37,000.00			1,552,360.00
61,600.00	24,436.32	4581	Opération futur groupe scolaire	1,515,360.00	37,000.00			1,552,360.00
			OPERATIONS D ORDRE BUDGETAIRE	19,269.60				19,269.60
		192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisations					
		2313-041	Intégrations	19,269.60				19,269.60
1,512,600.00	1,162,301.98		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5,270,489.71	782,500.00			6,052,989.71
			DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	394,818.29				394,818.29
1,512,600.00	1,162,301.98		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5,665,308.00	782,500.00			6,447,808.00

Total budgets 2,015	Réalizations budgétaires 2,015	Comptes	NATURE OPERATIONS RECETTES	Budget primitif 2,016	Budget supplémentaire		Autor.spéc. Délib.modif 2,016	Total Autor.Budg. 2,016
					Reste à réalis. 2,015	Mes.Nouvelles 2,016		
835,800.00	242,738.83		TOTAL DES RECETTES NON AFFECTEES	4,588,588.29	677,000.00			5,265,588.29
		10221	Dotation globale d'équipement					
68,000.00	63,274.00	10222	Fds compensation TVA	75,000.00				75,000.00
12,000.00	30,214.51	10226	Taxe Aménagement (ex TLE)	12,000.00				12,000.00
		1068	Affectation résultat	500,318.29				500,318.29
		1311	Subvention Parlementaires					
		1322	Subventions Groupe Scolaire	1,100,000.00				1,100,000.00
		1321	Subventions département voirie	150,000.00				150,000.00
112,800.00	122,800.00	1323	Subventions Département	12,000.00				12,000.00
		1323	Subv. Départ. Cimetière					
	2,574.00	1328	Autres (SIDEFAGE)					
		1342	amendes de police					
640,000.00		1641	Emprunt et Dettes assimilées (dépôts et cautionnement)	1,221,910.00	640,000.00			1,861,910.00
3,000	440.00	165	Dépôts et cautionnements	2,000.00				2,000.00
		16412	Emprunts					
		28182	Amortissements					
61,600	23,436.32	4582	remboursement CCVV futur groupe scolaire	1,515,360.00	37,000.00			1,552,360.00
897,400.00	242,738.83		TOTAL RECETTES REELLES	4,588,588.29	677,000.00			5,265,588.29
759,240.26			VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
			OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS-040					
			Opérations d'ordre du transfert entre sections	10,000.00				10,000.00
	67,516.60	192	Plus ou moins value sur cession d'immobili					
6,000.00	5,285.13	28031-040	Intégration études	10,000.00				10,000.00
	12,483.40	21318						
765,240.26	85,285.13		TOT. PRELVT PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1,162,950.11				1,162,950.11
			OPERATIONS PATRIMONIALES - 041					
		10251-041	Dons et Legs en capital (intégrations)					
		2031-041	Intégrations études groupe scolaire	19,269.60				19,269.60
			TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	19,269.60				19,269.60
1,662,640.26	328,023.96		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	5,770,808.00	677,000.00			6,447,808.00
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT REPORTE					
439,459.74			001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT					
		024	PRODUITS DE CESSIONS					
2,102,100.00	328,023.96		TOTAL DES RECETTES CUMULEES	5,770,808.00	677,000.00			6,447,808.00

ANNEXE 2- BUDGET EAU 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES					RECETTES				
N° Cpte	LIBELLES	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016	N° Cptes	LIBELLES	BP 2015	REALISE 2015	BP 2016
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	90,000	35,259.72	24,500					
60	ACHATS	23,000	7,462.56	6,500	70	VENTES PRODUITS	230,300	232,483.22	111,000
6021					7011				
6022					70111	EAU	53,500	56,279.50	55,000
6061	FOURNITURES (eau, énergie...)	3,000	1,936.62	2,500	701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	15,000	16,788.29	
6062					706121	Redevance pour modernisation des réseaux de cc	5,700	6,608.40	6,000
6063	FOURNITURES ENTRETIEN	12,000	3,494.29	3,000	70122				
6064					70128	autres taxes et redevances			
6068	COMPTEURS	8,000	2,031.65	1,000	703	droit raccordment t			
					706121	recouvrem.redevance modern, réseau coll,			
61	AUTRES CHARGES EXTERIEURES	54,000	23,954.57	14,500	70611	Redevance assainissement	52,100	45,228.00	
613	LOCATIONS/SERVITUDES/DTS PASSAGE				7062	Redevance assainissement non collectif (SPAHC)	4,000	3,780.00	
614	CHARGES LOCATIVES				7064	LOCATIONS DE COMPTEURS			
615	ENTRETIEN & REPARATIONS	5,000	6,878.84	5,000	7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	100,000	103,799.03	50,000
6152	EPANDAGE ET VIDAINGE LAGUNE	15,000			7078				
614	CHARGES LOCATIVES				708				
616	PRIMES D'ASSURANCES	4,000	3,263.92	2,500					
617	ETUDES & RECHERCHES	15,000	9,719.22	3,000					
618	DIVERS	15,000	4,092.59	4,000					
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13,000	3,842.59	3,500					
621	SPANC								
622	HONORAIRES	10,000	3,159.89	2,500					
6226	honoraires								
627	SERVICES BANCAIRES	2,000							
628	Divers	1,000							
6262	frais de télécommunication		682.70	1,000					
63	IMPOTS ET TAXES				74	SUBVENTION D'EXPLOITATION			
631					740	AGEICE DIAGNOSTIC			
6371	FNDAE				741	AGEICE DE L'EAU			
6372	REDEVANCE POLLUTION redevance prelevement				748	Subv.Annuit SUBVEIT ION ETUDESassainissement			
6378	Autres impôts taxes versel. Assimilés				75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	4,000	80.28	2,000	754				
6541	CREANCES IRRECOURVABLES	3,000	80.28	2,000	758	BONIFICATION INTERETS:RISTOURNES AGEICE DE L'EAU			
658	Charges diverses gestion courante	1,000			76	PRODUITS FINANCIERS			
66	INTERETS ET EMPRUNTS	35,000	30,867.29	5,000	760				
6611	INTERETS DES EMPRUNTS	35,000	30,867.29	5,000	768	BONIFICATIONS D'INTERETS			
668					77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	23,855	23,350.79	12,500
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2,000		1,000	7718				
6718	CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION				773	mandat annul/exercice antérieurs	500		500
672					777	QUOTE PART SUBV. INVEST. VIREE AU RESULTAT	23,355	23,350.56	12,000
678					778			0.23	
673	TITRES ANNUELS	2,000		1,000	78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS			
68	AMORTISSEMENTS	115,802	115,800.64	45,000	781				
6811	AMORTISSEMENTS	115,802	115,800.64	45,000	79	TRANSFERTS DE CHARGES			
014	ATTENUATION DE PRODUITS		26,406.00						
701249	Reversement pollution d'origine domestique	35,000	26,406.00	30,000					
006	AUTOFINANCEMENT								
023	VIREMENT SECTION INVESTIS.	403,817.24		294,884.32					
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	685,619.24	208,413.93	402,384.32		TOTAL RECETTES	254,155	255,834.01	123,500
	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE				002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	431,464.24		278,884.32
	TOTAL GENERAL	685,619.24	208,413.93	402,384.32		TOTAL GENERAL	685,619.24	255,834.01	402,384.32
								47,420.08	

